

# FICHE VISA QUALITE 2022

FICHE\_GAZ\_1J

#### **PROGRAMME 2023**

Accès formation : Inscription 15 jours avant le début de la formation.

#### **Objectifs**

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz Savoir utiliser la Fiche Visa Qualité 2020



#### **Public Visé**



Professionnel souhaitant maitriser les bases techniques et règlementaires afférentes à une installation de gaz.

7.00 Heures

Jour



Aucun prérequis spécifique.

### Parcours pédagogique

- Convention PG Installation.
- Présentation des textes réglementaires : Arrêté du 23 février 2018.
- Les guides techniques du CNPG.
- Référentiel de contrôle PG Installation.
- Fiche Visa Qualité 2020.
- Etude détaillée des points à contrôler sur une installation intérieure domestique gaz :
- Tuyauteries fixes
- Essais d'étnchéité
- Organes de coupure
- Organes de coupure d'appareil
- Local
- Ventilations
- Conduits de fumée
- Conduits de raccordement
- Appareils à cirduit étanche
- Certificats de conformité
- Validation de la bonne utilisation de la Fiche Visa Qualité 2020.
- Bilan et synthèse de la formation.

## Objectifs pédagogiques

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz. Découvrir la convention PG Installation. Maîtriser le référentiel de contrôle de QUALIGAZ Savoir utiliser la Fiche Visa Qualité 2020

### Méthodes et moyens pédagogiques

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : FICHEGAZ1J-20230512



Centre Technique et de Formation des Professionnels de l'Artisanat



#### Formation présentielle :

Apports théoriques, échanges d'expériences, exercices pratiques et mises en situation

#### Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié.

#### Méthodes et modalités d'évaluation

- Fiches d'évaluation.
- Validation du stage par un test.
- Attestation de formation.

#### Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

#### **Effectif**

De 4 à 12 Personnes

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31



Version: FICHEGAZ1J-20230512